

Avant-Propos

Autor(en): **Blondel, Louis**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera**

Band (Jahr): **1 (1950)**

Heft 1

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Unsere Kunstdenkmäler

Nos monuments d'art et d'histoire

Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte
Bulletin pour les membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse

Erscheint vierteljährlich · Parait tous les trois mois · Redaktion: Basel, Steinenberg 4 · Rédaction: Bâle, Steinenberg 4

Jahrgang I · 1950 · Nummer 1

AVANT-PROPOS

Aux membres de la Société d'histoire de l'art en Suisse

Mesdames, Messieurs, chers sociétaires,

Notre société depuis ces dernières années a pris un développement très réjouissant, le nombre de nos membres s'est considérablement accru, puisqu'il dépasse 5700. Votre comité se rend compte qu'avec un pareil chiffre il devient de plus en plus difficile de pouvoir garder un contact et entretenir des rapports suivis avec tous ceux qui s'intéressent à notre travail.

Certes, chaque année nous avons envoyé un rapport de gestion avec la liste des membres, auquel nous avons ajouté un article d'intérêt général concernant entr'autres la restauration des édifices ou la méthode des fouilles archéologiques. Mais tout le monde sait qu'un rapport administratif, si nécessaire soit-il, n'éveille pas un grand intérêt et que bien peu de sociétaires le lisent avec attention. D'autre part notre Assemblée générale, très suivie, est loin d'atteindre le dixième de nos membres. C'est pourquoi, suivant la proposition de M. Wassmer, votre comité s'est rendu compte qu'il était indispensable d'établir un lien plus solide entre tous les membres de notre association, en créant un bulletin paraissant au moins trois ou quatre fois par an qui les tiendrait au courant du travail en cours. L'assemblée générale de Sion, comprenant les motifs exposés par le comité, a approuvé l'idée d'un bulletin, dont nous vous envoyons le premier numéro. Il sera distribué gratuitement à tous nos membres. Au point de vue financier, disons tout de suite que cette petite publication n'est pas une charge supplémentaire, car notre rapport annuel, qu'elle remplacera, devenant volumineux, nous coûtait cher.

Mais il y a encore une autre face du problème, qui à notre avis est de beaucoup la plus importante. Si nous voulons avoir une action efficace pour faire comprendre au public les buts que nous poursuivons, atteindre mieux que par le passé l'ensemble des organismes cantonaux qui collaborent à nos inventaires et à nos publications, il n'est pas possible de le faire sans les orienter utilement sur tout ce qui peut faciliter leur tâche. Seul un bulletin peut créer cette source d'informations en les tenant au courant de ce qui a été fait et des projets en vue. Nous avons actuellement un grand nombre de collaborateurs dans toutes

les parties du pays, il faut pouvoir mettre à leur disposition tous les renseignements nécessaires. Notre organisation dans chaque canton offre à bien des points de vue de grands avantages, il faut cependant éviter de créer des cloisons étanches qui empêchent de profiter des expériences des uns et des autres.

Nous désirons maintenant, pour qu'il n'y ait pas de malentendu, exposer dans ses grandes lignes ce que sera notre bulletin et aussi ce qu'il ne veut pas être. Notre intention n'est pas de lancer une nouvelle revue d'art et de faire une concurrence entr'autres à la *Revue suisse d'art et d'archéologie*, éditée par le Musée National, à laquelle nous collaborons régulièrement, grâce à la chronique des nouvelles sur les monuments et les découvertes archéologiques faites au cours de l'année. Il ne peut donc s'agir d'une publication avec des articles importants sur tel ou tel monument ou objet d'art, mais bien de courtes notices, en premier lieu administratives sur l'état de nos publications, le travail du comité et des commissions, puis des mentions brèves attirant l'attention sur des édifices peu connus ou qui sont menacés de destruction. Trop souvent nous n'avons pu exercer une action sur le public pour empêcher des actes de vandalisme ou de négligence qui portent atteinte à notre patrimoine national.

De plus il est absolument nécessaire que tous nos membres et nos collaborateurs soient tenus au courant aussi bien des méthodes de travail que nous préconisons que des plus récentes découvertes concernant les monuments et les arts en Suisse et à l'étranger. Nous nous proposons, comme cela a été fait à la suite de notre dernier rapport annuel, de donner la bibliographie des études artistiques et archéologiques pour les localités et les monuments de notre pays. Par ce moyen nous cherchons à faciliter les recherches de nos rédacteurs qui travaillent aux inventaires et à intéresser tous les membres qui veulent se documenter.

En un mot ce bulletin doit être à la fois une feuille contenant des informations sur tout ce que nous faisons et désirons entreprendre, ainsi qu'un instrument nécessaire pour perfectionner notre travail. Un groupement comme le nôtre ne doit pas rester seulement une société qui prépare des publications, mais doit devenir un organisme qui peut avoir une action sur la vie intellectuelle et artistique du pays.

Pour réaliser notre œuvre il faut donc étendre notre rayon d'action et pour agir il faut coordonner les efforts. Ce petit bulletin, nous l'espérons, contribuera à cette unité d'action, à cette coordination de toutes les bonnes volontés. Sans doute, à l'expérience, il pourra se modifier ou s'améliorer. Beaucoup de personnes croient encore que l'inventaire des monuments, notre tâche principale, est une belle idée, utile et désintéressée, mais qui concerne le passé, restant en dehors du monde et des préoccupations actuelles. Nous voulons prouver le contraire. Les inventaires ne sont qu'un moyen de mieux faire comprendre les richesses de notre pays ayant leur place au même titre que les beautés naturelles qui en forment le cadre. Ces monuments, souvent méconnus, doivent être mis en valeur, car ils forment une part importante de notre trésor national, un témoignage incontestable et visible du génie de notre peuple.

Je souhaite donc, que ce modeste bulletin reçoive un accueil favorable auprès de nos membres et qu'il remplisse utilement le but que nous vous avons proposé.

Louis Blondel, président